

# LE GUIDE

**"LE GUIDE"**  
Vous offre un grand nombre de lecteurs qui demain, seront vos clients.  
N'hésitez pas, "Le Guide" c'est votre chance.

**Annonces**  
Pour vendre à la Beauce, il vous faut annoncer dans la Beauce  
"Le Guide", voilà le journal que vous devez considérer.

VOL. 14. — No. 20.

"LE GUIDE", 9 SAINT-ANTOINE, STE-MARIE BCE

JEUDI LE 27 MAI 1943

## M. J. A. Paquet est mort subitement

M. J. A. Paquet, comptable de la compagnie Madawaska, est décédé subitement dimanche après-midi sur le parc des Champs de Bataille à Québec. M. Paquet qui était âgé de 47 ans, a été frappé d'une fatiguesse, vers 5 heures alors qu'il se promenait dans le Parc. Il est décédé quelques minutes plus tard, après avoir reçu l'absolution d'un Père Dominicain. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Anne ou un médecin constatait sa mort dès son arrivée.  
Le défunt était originaire de St-Georges de Beauce. Il laisse dans le deuil son épouse, née Noëlla Labrecque et ses enfants, Mlle Hélène et M. Marc-Antoine Paquet. Il laisse également dans le deuil ses

frères, MM. Auguste de St-Georges, Charles-Eugène de Lacolle, Lac St-Jean, Louis-Philippe, de St-Georges, René, de Chicoutimi et Paul Paquet de Carleton, Ont; Ses soeurs, Mlles Valada et Laurence Paquet, Mme Lorenzo Dutil (Blanche de Montréal); son beau-père, M. Napoléon Labrecque, de St-Raphael; ses beaux-frères, M. Joseph de Lévis MM. Réal, Gonzague et Noël Labrecque de Québec.  
Ses funérailles ont eu lieu mercredi à Québec et l'inhumation au cimetière de St-Georges.  
Notre journal présente à Mme Paquet ainsi qu'à tous les membres de la famille ses sincères condoléances.

## LA 8ième ARMEE SUR LA ROUTE DE LA VICTOIRE



On voit le Lieutenant Général Freyberg, G.O.C. de la division Néo-Zélandaise conduisant ses troupes motorisées en direction de Sidi Barrani.

## Ste-Marie Pages d'histoire

### La Nouvelle Beauce

Note de la Rédaction — Le présent article fait partie d'une série en préparation sur l'histoire de la paroisse Ste-Marie. Notre journal les publiera désormais à mesure qu'ils seront rédigés. Ces articles seront un jour réunis et deviendront autant de chapitres d'un volume qu'on projette de publier à l'occasion du deuxième centenaire de la paroisse. Les remarques que nos lecteurs auraient à faire sur les sujets traités seront les bienvenues.  
"LE GUIDE".  
"En collaboration"

#### CHAPITRE III L'ETABLISSEMENT DE SAINTE-MARIE (suite)

D'abord Jean Lozeau, maître-serrurier, venu de Québec, nous intéresse non parce qu'il posséda longtemps la terre qui lui fut concédée, en 1740; en effet, il ne la garda que trois ans environ: dès 1743 il la vendait à Simon Turcotte, époux de Marie Vaillancourt; (1) mais il nous intéresse, dis-je, parce que sa terre devait être, pendant près de 25 ans, la plus haute colonisée en se dirigeant vers la mission de Saint-Joseph. De la terre de Jean Lozeau, la forêt vierge commença, et elle se prolongeait jusqu'aux premières habitations de la seigneurie voisine. Ce n'est qu'au début de la Domination Anglaise que se fit la colonisation de la partie sud-est de la seigneurie Taschereau.  
Jusqu'à là, le déboisement s'était opéré dans la partie Nord-Ouest de cette seigneurie, et il en avait même franchi les limites de ce côté-là. C'est dire que la colonisation avait pénétré dans la seigneurie Joliet, qui commençait à la terre actuelle de M. Jean-Bte Lacroix; et aussi dans la seigneurie St-Etienne qui commençait à la terre actuelle de M. Stanislas Lamontagne, fils, située au sud-ouest de la rivière Chaudière.  
Cette direction de la colonisation explique comment il se fait que la mission de Ste-Marie fut toujours, comme nous le verrons plus loin, une mission distincte de celle de Saint-Joseph: un immense rideau de forêt les séparait toutes les deux.

Quant à Joseph-Laurent Gobeil, nous lui devons une mention spéciale parce que c'est le deuxième père de famille, établi dans Sainte-Marie de la Nouvelle Beauce, qui ait fait baptiser un enfant né sur le territoire de la paroisse actuelle de Sainte-Marie. Joseph-Laurent Gobeil possédait la terre qui se trouve, aujourd'hui, voisine de celle de M. Vital Binet, côté sud-est. Ce colon venait de la paroisse de Saint-Jean, Ile d'Orléans, où il était né le 5 février 1711. Il se maria au même endroit le 30 juin 1739. Son premier enfant est né à St-Jean, le 16 mars 1740; mais au mois de juin, de cette même année, Gobeil était à Sainte-Marie, et c'est dans cette paroisse que, le 4 mai 1741, naissait l'enfant dont il est question plus haut.

Joseph-Laurent Gobeil compte aujourd'hui, un grand nombre de descendants, établis surtout dans le haut de la Beauce. A Sainte-Marie, il ne lui en reste plus aucun portant le nom de Gobeil; mais nous lui en trouvons plusieurs, sous d'autres noms, en raison de diverses alliances contractées par sa descendance féminine.

De 1740 à la fin de la Domination Française beaucoup d'autres familles vinrent s'établir dans la seigneurie Taschereau et la plupart de ces nouvelles familles y vinrent avec l'intention d'y résider jusqu'à leur mort. Le sort des nouveaux arrivés était moins pénible que l'était celui des colons qui vécurent les premières heures de l'établissement de Ste-Marie. L'organisation de la vie paroissiale, en effet, se perfectionnait peu à peu; les conditions de vie s'améliorèrent d'année en année et les promesses de l'avenir se faisaient assez alléchantes. Parmi ces familles, établies à Ste-Marie, sous la fin de la Domination Française, mentionnons-en quelques-unes.

D'abord, en 1741, nous faisons connaissance avec Augustin Turcot qui est établi sur la terre concédée à Jacques Fouchet (Faucher) en 1738. C'est sur cette terre que se trouve aujourd'hui la chapelle de la bonne Sainte Anne. Augustin Turcotte était un personnage en vue, à Sainte-Marie, où il était Capitaine de milice.

En 1741, nous voyons aussi Ignace Gagnon, fils de Joseph Gagnon, de Québec, qui vient s'établir sur la terre actuelle de M. Joseph Mercier. Il demeurera 61 ans sur cette terre qui se trouvait la voisine, au sud-est, de celle d'Etienne Raymond; et il décédera, à cet endroit, le 17 février 1802, à l'âge de 85 ans, c'est-à-dire qu'il est mort aussi vieux qu'Etienne Raymond, son voisin; Ignace Gagnon n'a pas assisté, comme Etienne Raymond, au début de la colonisation de Sainte-Marie; mais, par contre, sa vie se prolongea 14 ans, après celle de son voisin, ce qui lui a permis de connaître un plus grand développement de la Nouvelle Beauce.

Ignace Gagnon appartient donc à cette vaillante pléiade de défricheurs et de fondateurs dont il est bon de faire passer les noms à l'histoire. Il fut plus favorisé, par les circonstances, qu'Etienne Raymond: aussi était-il plus à l'aise que lui comme on peut le constater par le recensement de Murray fait en 1762.

Il serait peut-être intéressant de noter qu'Ignace Gagnon offrait le pain bénit, dans l'église paroissiale, chaque année, le jour des Rois.

Il y a, dans la paroisse de Ste-Marie, de nombreux descendants d'Augustin Turcotte et d'Ignace Gagnon.

Parmi les autres familles, établies en permanence dans la seigneurie Taschereau, à la fin de la Domination Française, mentionnons encore: François Perreault, établi sur les terres des MM. Lacroix, côté sud-ouest de la rivière, major de milice, Etienne Voyer qui occupa si longtemps la terre voisine de celle de l'église, côté nord-ouest, où Charles Dufresne s'était établi en 1738. C'est Etienne Voyer, fils, qui, en 1780 vendait, à la Fabrique de Sainte-Marie, ce qui constitue aujourd'hui la plus grande partie de la place de l'église; mentionnons aussi: Basile Gagnon, Jean Gagnon, Etienne Parent, le premier arpenteur qui demeura dans la Nouvelle Beauce: il s'y fixa en 1744, Alexandre Lefebvre, Augustin Faucher, Jean Morissette, sergent de milice, Etienne Pomerleau, Pierre Langelier, Louis Grégoire, Jean-Baptiste Grenier, Pierre Marcoux, Claude Patris, Louis Feuilleux, René Meneur dit Châteauneuf, Pierre Deblois, Joseph Marcoux, Michel Morissette, Pierre Grenier, Jacques Pouville, etc.

(1) Acte du Notaire Pinguet. — Simon Turcotte vendait cette terre, le 13 mars 1745, à François Langelier, époux d'Angélique Bilodeau, acte du notaire Barolet.

(à suivre)

## Le Dr Herman Lebon à son dernier repos

La dépouille mortelle du Dr. Hermann Lebon, dentiste, décédé à Québec au cours de la semaine dernière, est arrivée à Ste-Marie lundi midi. Un libera fut chanté en l'église de Ste-Marie, présidé par Mgr Feuiltaut.  
Dans le chœur on remarquait Mgr Wilfrid Lebon, supérieur du collège de Ste-Anne et frère du défunt ainsi que M. l'abbé Benoit Fortier, ancien vicaire de Ste-Marie et vicarier actuel de la paroisse Jacques-Cartier à Québec.  
La chorale du collège, sous la direction du Rév. Frère Henri était à l'orgue.  
Le Dr Lebon, originaire de Ste-Marie, est décédé mercredi dernier à Québec à l'âge de 60 ans. Il était l'un des professionnels des plus estimés de la vieille capitale. Il avait fait ses études classiques au collège de Ste-Anne de la Pocatière et était le frère du supérieur actuel de cette institution, Mgr. Wilfrid

Lebon.  
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse née Edith Langlois; ses fils: Maurice instructeur d'un corps de Parachutistes de l'armée canadienne, à l'entraînement aux Etats-Unis et Robert Lebon de Québec; une fille Mlle Levina Lebon. Outre son frère, Mgr Wilfrid Lebon que nous mentionnons plus haut, il laisse ses soeurs Mme Georges Normand de Manchester N.H. Mme Amédée Dionne de St-Georges; ses belles-soeurs Mme Philippe-Auguste Lebon et Mme Adrien Tremblay de Québec; ses neveux et nièces: le Dr et Mme Camille Simard, M. Lucien Lebon, M. Jean Lebon, le Dr Alphonse Ferland, M. Wilfrid Genest, Mlles Madeleine et Thérèse Lebon de Québec.  
Notre journal présente à Mgr Wilfrid Lebon, à Mme Herman Lebon ainsi qu'à tous les membres de la famille ses sincères condoléances.

## Magnifiques résultats d'une coopérative

Les membres du Syndicat Coopératif "l'Erable" ont tenu une grande assemblée, à St-Georges, samedi dernier. Le bilan de l'année écoulée, du 12 avril 1942 au 12 avril 1943, fut présenté par le gérant. Un chiffre de \$11,918, et un chiffre d'affaires de près de \$30,000 furent révélés. Une ristourne de 2 à 4 p.c. sera remise aux actionnaires-clients. Plusieurs recevront jusqu'à \$25 de ristourne cette année, plus 5 p.c. d'intérêts sur le capital placé.  
L'élection a donné le résultat suivant: Me Rodolphe Laflamme, président; M. Jean-Marie Bilodeau, vice-président; M. Cyprien Gagné, secrétaire-trésorier; MM. Philibert Veilleux, Paul-Emile Veilleux, Bruno Bélanger et Wilfrid Bolduc (Sévère), conseillers.  
Le Dr Samuel Bouchard, MM. Henri Quirion et Charles Bernard composent le comité de surveillance.  
A l'assemblée, le gérant annonça qu'une annexe sera ajoutée pour le classement des oeufs.

## Un dernier et bel hommage au Dr Herman Lebon A QUEBEC

Le suprême hommage rendu, ce matin, à la mémoire de M. le docteur Hermann Lebon, dentiste, montre en quelle haute estime était tenue la famille du distingué disparu. Le défilé qui suivait la dépouille mortelle était considérable, et groupait plusieurs personnalités de la ville et de l'extérieur. On remarquait la présence de nombreux professionnels, d'hommes d'affaires de représentants du collège de Sainte-Anne et de plusieurs des confrères de classe du défunt.  
Les funérailles ont eu lieu, à 9 heures en l'église de Notre-Dame du Chemin, au milieu d'une belle assistance. La cérémonie religieuse fut très solennelle. M. le curé Cyrille Deslauriers a fait la levée du corps. Mgr Wilfrid Lebon, P.D., frère du défunt, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Marius Paré, directeur du collège de Ste-Anne et Benoit Fortier, vicarier à Jacques-Cartier.  
Au chœur: Mgr J.E. Feuiltaut, P.D., Mgr Auguste Boulet, P.D.,

MM. les chanoines Charles Beaulieu et Cyrille Gagnon, MM. les abbés Cyrille Deslauriers, Ernest Dumais, Arthur Beaudoin, Camille Mercier, Léon Destroismaisons, Chrysologue Desrochers, A.-O. Guimont, Adélar Turmel, Joseph Bourque, Edgar Nadeau, C.H. Béribé, Joseph Ferland, Arthur Lapointe, J.-V. Boucher, Thomas Gelly, Alphonse-Marie Parent, Oscar Genest, Amédée Létourneau, J.-E. Coriveau, Maurice Proulx, Honorius Provost, Fernand Marquis, Irénée Beaudoin, Sirice Hudon, Emile Hudon, René Dionne, Louis-Philippe Caron, Willie Brulotte; les RR. PP. Arsène Roy, O.P., Ernest Labrecque, S.S.S., Lucien Matte, S.J. N. Rancourt, S.J., Joseph Boudreau, P.B., Pierre Gagnon, M.S.C., Jacques-Marié Létourneau, O.P., Francis Goyer, S.S.S., etc.  
Conduisaient le deuil, les fils du défunt: MM. Maurice et Robert Lebon; ses beaux-frères: MM. Amédée Dionne et Adrien Tremblay; ses neveux: MM. Yves et Raphaël

## Réparations et constructions à Ste-Marie de Beauce

### Inquisition dans la Beauce

La Police Montée de Saint-Georges de Beauce est devenue le cauchemar de tous ceux qui osent vendre quelques bouteilles de spiritueux à leurs concitoyens. Nous ne pouvons évidemment pas blâmer les dits policiers pour leur zèle. Ce que nous trouvons curieux cependant, c'est qu'aujourd'hui, dans la Beauce, un pensionnaire dans un hôtel n'est plus l'abri des recherches de nos Polices Montées, et, ces jours derniers, notre rédacteur en chef, monsieur Hébert voyait une de ses malles brisées par les policiers qui croyaient y trouver probablement quelques bouteilles de liquors, mais ils y ont été pour leurs frais. La Police Montée de Saint-Georges nous fait, un peu penser à l'inquisition du Moyen-Age. Le zèle de ces messieurs est d'autant plus ridicule qu'il s'adresse généralement à des personnes qui n'ont aucun rapport avec la vente des boissons. Les purs et les secs de la Beauce peuvent se vanter de faire un bon travail et ils ont pour les supporter des policiers dont le rôle devient de plus en plus ridicule dans la Beauce.

### Les Mondanités... A St-Georges

M. Guy Voyer de Rouyn visitait M. et Mme Jean-Louis Voyer en fin de semaine.  
—Mlle Françoise Crépeau de Québec visitait sa famille dimanche dernier.  
—M. G.E. Thibaudau de Montréal est maintenant parmi nous pour la vacance.  
—M. Clermont Pépin est de retour de Philadelphie et passera quelques mois à St-Georges, chez ses parents, M. et Mme Pierre Pépin.  
—Mlle Françoise Carrier et Mlle Constance Dombroski de Québec ont passé la fin de semaine à St-Georges, chez les parents de Mlle Carrier.  
—M. Roger Dick de Montréal était de passage ici ces jours derniers.  
—Le Dr Victor Cloutier et Madame Cloutier se sont rendus à Montréal et St-Hyacinthe dernièrement.  
—M. et Mme A. Barry et leur famille sont partis pour Plainfield, Mass. où ils passeront quelques jours.  
—M. F. Michaud est descendu à Québec jeudi dernier.

### NOTE SOCIALE

L'hon. Juge Hugues Fortier et Madame Fortier ainsi que Mme (Dr) F. Fafard, de Lévis, étaient de passage à Ste-Marie, récemment, à l'occasion des funérailles de M. le Dr Herman Lebon, de Québec.  
L'hon. Juge Hugues Fortier, Mme Fortier ainsi que Mme Fafard sont arrivés quelques instants au "Guide", pour saluer le directeur du "Guide", M. Jean-M. Carette.

Le directeur du "Guide" a eu l'occasion de rappeler à l'hon. Hugues Fortier, certains succès magnifiques qu'il a remportés en Beauce. L'hon. Juge Fortier a souri, tout simplement, sans vouloir faire de commentaires.  
Comme tous les Beaucerons, nous avons gardé de lui un souvenir charmant.

### NAISSANCE

M. et Mme Honorius Gagnon de Ste-Marie (Maria Lefebvre) annonçaient samedi dernier la naissance d'une fille et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Reine-Lise-Denise.  
Parrain et marraine: M. et Mme Emile Landry.

### La température

Depuis le début de la semaine, nous avons une température idéale. Sous les chauds rayons d'un soleil de printemps, le village de Sainte-Marie a vu disparaître toute la glace et toute la neige, et, présente un aspect magnifique. C'est le temps du grand nettoyage, et ceux qui ne l'ont pas encore fait ne devraient pas oublier que c'est le temps plus jamais.

## Décès de M. Aimé Turmel à Montréal

Les citoyens de Sainte-Marie apprennent avec regret la mort de M. Aimé Turmel, originaire de Ste-Marie, décédé lundi à Montréal à l'âge de 60 ans. La dépouille mortelle sera transportée à Ste-Marie, jeudi midi et exposée au Salon Mortuaire de M. Ludger Bilodeau. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h.

Le défunt laisse dans le deuil sa belle-mère, Mme Charles Turmel de l'Hôpital de Ste-Marie, trois demi-frères: MM. Joseph Carrier de Ste-Hélène, Victorien et Achille Carrier de l'Etat du Michigan; deux demi-soeurs: Mmes Alphonse Fortier de Ste-Hélène et Mme Joseph Marcoux de St-Magloire, des cousins et cousines: MM. Alphonse Turmel, Wilfrid Turmel, Mmes Edouard Rhéaume et Mme Jean-Baptiste Blouin.  
Le Guide prie la famille de bien vouloir agréer l'expression de ses plus sincères sympathies.

Normand, de Manchester, Elphège et Jean-Marie Dionne, Lucien Lebon, Wilfrid Genest, le Dr Camille Simard; ses cousins: MM. J.-A. Genest, Omer Lebon, Wilfrid Fortier, Nil Genest, Dr Xavier Demers, Victor et Jules Fortier, Raymond Fortier, major Gérard Cote, J.-W. Fortier, capitaine J.-M. Fortier, J.-M. Dion, Dr Alexandre Melady, Félix Gilbert, l'hon. Juge Hugues Fortier, etc.  
La messe de requiem en parties et les motets de circonstance furent exécutés par la chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé Omer Gagné. A l'orgue, M. Henri Vallières.

### Scott Jonction

Nos malades  
M. André Fillion est dangereusement malade.  
—Mlle Bernadette Nadeau et son petit frère Michel pour traitement à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

**Toujours Dignes de Confiance**  
**THÉ ET CAFÉ**  
**"SALADA"**  
Vous obtiendrez le maximum de satisfaction pour votre ration.

### BEAUCEVILLE

Sépultures  
Le 19 mai Service de M. Cléophas Latulippe époux de Marie-Louise Grondin décédé subitement à St-Georges à l'âge de soixante ans et 6 mois.  
—Sépulture de Colette Poulin fille de Clermont Poulin décédée à l'âge de 11 mois.  
—Le 22 mai Joseph Doyon époux de Josephine Poulin décédé le 19 courant à l'âge de 78 ans et 6 mois.

### Baptêmes

A été baptisée le 23 mai, Marie-Lise-Françoise fille de Wilfrid Bolduc et de Germaine Bolduc.  
Parrain: Antoine Bolduc marraine: Agathe Bolduc son épouse.  
—Ont été baptisés les jumeaux de M. et Mme Adélar Poulin (Rose-Aimé Poulin), un garçon qui porte les noms de Joseph-Odilon-Claude, Parrain: Odilon Poulin, marraine: Irène Cloutier.  
Une fille qui porte les noms de (suite de l'avant-dernière page)

# LE GUIDE

Président **Jean-M. Carrette**  
 Rédacteur en chef **Alfred Hébert**  
 Le Guide est imprimé aux ateliers de "LE GUIDE ENRG",  
 9 rue St-Antoine, Ste-Marie de Beauce.  
 Après 5 hrs, on est prié de s'adresser, pour le journal, à  
 M. Jean-M. Carrette, 271, rue N.-Dame.

Abonnements  
 \$1.00 Etats-Unis \$2.00  
 Canada, (district)  
 Canada, (hors district) 1.50 Etranger 2.00

## Les canadiens-français et les autres canadiens

Le recensement de 1941 donne une population de 11,500,000 âmes au Canada. La branche anglaise et la branche française de la nation comptent respectivement 5,712,600 et 3,483,396 sujets. Des 2,300,000 immigrants ou descendants d'étrangers qui composent le reste de la population, le procédé de l'assimilation tend surtout à former des Canadiens qui parlent ou parleront la langue de la majorité. Au cours de la dernière décennie (1931-1941), la population anglo-canadienne a perdu la faible majorité qu'elle détenait, depuis le siècle dernier, sur tous les autres groupements de la nation canadienne. Elle représente aujourd'hui 49.7 pour cent de la population totale. Par contre, le calcul du mouvement démographique attribue à l'élément d'origine française un progrès sensible, en nombre et en proportion. La presse anglo-canadienne cite ces chiffres et ces faits, non sans une inquiétude évidente. Dans plusieurs articles, en effet, on suggère d'augmenter la population d'origine britannique par une immigration sélectionnée. Est-ce à dire qu'on considère l'élément d'origine française comme hostile aux institutions britanniques? On ne s'explique pas clairement sur ce point, hormis dans les publications sectaires. Le fait est qu'il serait bien difficile d'établir approximativement quel est le pourcentage des Canadiens français qui admettent les avantages de ces institutions, celui de ceux qui sont plus ou moins anglophobes, et le nombre de nos bons gens qui ne portent aucune attention à ce problème, tout en convenant, dans leur for intérieur, qu'il fait bon de vivre en Canada, quelles qu'en soient ses allégeances et les obligations qui en découlent. C'est ce sentiment qu'il faudrait cultiver davantage chez les Canadiens d'origine française, au lieu de les tenir en suspicion. En les traitant avec intelligence et avec équité, les Anglo-Saxons s'en feraient des collaborateurs utiles. Une élite le comprend et marque volontiers ses bonnes dispositions à l'égard de la minorité. Pourquoi faut-il que cette influence soit si souvent battue en brèche par des sectes plus fanatiques et plus tapageuses que nombreuses!

### "Que fait M. Godbout?"

"Depuis plus de deux mois, le parlement de Québec est en session; depuis deux mois, la population de Québec attend de la part du gouvernement un acte prouvant que les députés ont été convoqués pour faire quelque chose qui soit dans l'intérêt du peuple, cette attente est vaine", déclarait à la radio, M. Antonio Barrette, député de Joliette, sous les auspices de la Jeunesse de l'Union Nationale.

"Le gouvernement Godbout continue d'agir exactement comme le régime qui lui a donné vie, et qui le dirige dans les coulisses; par contre, l'Union Nationale poursuit sa tâche et accomplit chaque jour la mission qu'elle s'est imposée, de vous représenter selon vos opinions, vos désirs et vos besoins.

"Depuis deux mois, l'Union Nationale, fidèle à son passé, fait la bataille du peuple au parlement de Québec. Dirigée par le patriote éclairé qu'est l'Honorable M. Maurice Duplessis, les députés de l'Opposition s'efforcent de secouer à tout prix le gouvernement libéral, essaient de piquer cette masse inerte qui ne bouge qu'à la voix de ses maîtres et reste sourde, comme toujours à la voix du peuple.

"Depuis le début de la session, nous avons protesté au nom du peuple, à chaque occasion, contre les taxes vexatoires et les mesures lésageuses; nous avons fait connaître quelques-unes des misères qui frappent notre population et qui sont une menace plus grande encore pour demain; nous avons respecté notre mandat, parce que nous respectons ceux qui nous l'ont confié. Nous vous avons représentés comme vous voulez être représentés au Parlement.

**LA TAXE DE VENTE**

"Le trois mars dernier, un député de l'Union Nationale proposait l'abolition de la taxe de vente, dans les termes suivants: "Nous vous soumettons respectueusement que la taxe de vente imposée par le gouvernement de la province est nuisible aux meilleurs intérêts de la province, préjudiciable aux familles nombreuses et qu'elle devrait être abolie sans délai additionnel.

(Un vote fut pris à la suite de cette proposition, et seuls les députés de l'Opposition votèrent pour l'abolition de la taxe de vente).

"Le dix-sept mars, par un amendement à une motion ministérielle qui était terme et sans vigueur, et qui laissait plutôt croire que la conscription militaire n'était pas imposée un autre député de l'Union Nationale proposait ce qui suit:

"L'Assemblée Législative de la province de Québec se déclare énergiquement opposée à la conscription pour service outre-mer et affirme que c'est l'impérieux devoir de l'Assemblée Législative et du gouvernement de la province de Québec, d'adopter, sans délai additionnel, toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les droits et l'opinion de la province à ce sujet, et, spécialement, les engagements formels qui ont été contractés envers la province relativement à la conscription."

"Tous les libéraux, sans exception, ont voté contre cet amendement de l'Union Nationale, qui pourtant représentait exactement l'opinion de l'immense majorité de la population de notre province. Québec sait maintenant ce qu'elle peut attendre de ceux qui se sont hissés au pouvoir en promettant de faire exactement le contraire de ce qu'ils font depuis 1939.

"Quant aux adeptes du Bloc Populaire,

LES ALIMENTS PLUS ABONDANTS  
**FARINE PATATES POMMES**

**Hourrah!**  
 Faites de délicieux BISCUITS AUX PATATES "MAGIC!"

1 1/2 tasse farine; 4 c. à thé Poudre à "Magic"; 1/2 c. à thé sel; 3 c. à soupe shortening; 1 tasse patates passées au tamis; 1/2 tasse lait (plus ou moins) assez pour faire une pâte molle. Tamisez ensemble farine, poudre à pâte et sel. Incorporez le shortening et mélangez légèrement les patates refroidies. Ajoutez le liquide froid. Reversez sur planche enfarinée, roulez ou tapotez légèrement et découpez. Cuisez à four chaud, 400° F., dans une tôle graissée.



### L'anniversaire du plébiscite sur la conscription

Il y a un an aujourd'hui, c'était le plébiscite, au sujet de la conscription. D'après la Gazette officielle du 23 juin 1942, voici le total des réponses données, soit pour "oui" soit pour "non" dans les différentes provinces du Canada:

	OUI	NON
Ontario	1,217,604	233,350
Québec	376,188	993,663
Nouvelle-Ecosse	120,382	33,043
Nouveau-Brunswick	105,602	45,940
Ile du P.-Edouard	23,660	4,841
Manitoba	221,198	55,735
Saskatchewan	118,116	74,371
Alberta	186,172	75,427
Col.-Canadienne	254,320	63,314
Territoire du Yukon	860	317
District administratif de Yellow Knife	313	120

Ces chiffres donnent le total comme suite: 2,000,694 "oui" et 1,582,121 "non".

Quant au vote militaire, il a donné 251,118 "oui" et 60,885 "non".

Cela donne un total global de 2,945,514 "oui" contre 1,643,006 "non".

La proportion des votes a été de 64% affirmatifs et 36% négatifs.

Les Anglais feraient la guerre aux Japonais

Le premier ministre Churchill a promis aujourd'hui au Congrès américain que la Grande-Bretagne fera la guerre aux Japonais dans le Pacifique "côte à côte avec vous tant qu'il y aura un souffle de vie dans nos corps et du sang dans nos veines".

Les Anglais voudraient faire croire que l'Union Nationale sert mal la Province parce qu'elle ne sert pas les intérêts de l'unique représentant du Bloc à Québec; pour le moment je leur dis ceci:

"Nous n'avons pas de leçons à recevoir de gens qui nous combattaient en 1939, quand nous risquions le pouvoir pour faire la lutte contre la conscription et pour l'autonomie provinciale".

"Un parvenu se sert de l'opinion; un grand homme la change."

## Economisez la semence des légumes

(Notes des fermes expérimentales)

Avant la guerre, nous importions la plus grande partie des semences de légumes. Grâce à une organisation efficace, les jardiniers canadiens auront suffisamment de semences pour combler leurs besoins, mais les consommateurs feront oeuvre patriotique en employant tous les moyens possibles pour éviter le gaspillage des semences.

Ici, comme pour d'autres produits il ne faut pas acheter plus qu'il ne faut; le contraire serait antipatriotique. Il importe donc de n'acheter que la graine suffisante pour semer le jardin en 1943. Des gens sans expérience dans le jardinage se préparent déjà à jardiner; très bien, pourvu qu'on en fasse un succès, car autrement, ce serait de la semence perdue que les jardiniers expérimentés pourraient employer avantageusement.

En général, l'on sème beaucoup trop fort; ceci rend l'éclaircissage difficile et on perd ainsi de la semence, car beaucoup de plants de semis doivent être arrachés au moment de l'éclaircissage. Quand on sème de la bonne semence, à un taux modéré, on a moins besoin de

main-d'oeuvre pour l'éclaircissage et on produit des rendements maximum. Si la germination est connue et que la terre est bien préparée, le taux de semis peut être réglé pour éviter tout gaspillage. Il serait donc utile pour tous les jardiniers de faire, au préalable, des essais de germination. La désinfection des semences est un autre moyen d'assurer de bons résultats. Les poudres à base de mercure pour les graines de légumes donnent de bons résultats dans la lutte contre les organismes pathogènes du sol.

Comme les semis de plusieurs légumes se font en couches chaudes et que cela coûte cher, il importe de prendre bon soin des plants lorsqu'ils sont repiqués en pleine terre, afin de s'assurer qu'ils reprennent bien, une fois qu'ils ont été transplantés. A cette fin, il faut maintenir une bonne température et une bonne humidité dans les couches pour éviter la fonte. Il faut aérer les couches avec soin et appliquer de l'eau au besoin.

Les bons jardiniers qui prennent toutes ces précautions emploient beaucoup moins de semence et obtiennent de meilleurs rendements.



Les quartiers généraux de la 5ième région militaire de Québec annoncent l'arrivée outremer du capitaine Raymond Bourget, du Régiment de Montmaguy.

Le capitaine Bourget est né à Ste-Claire de Dorchester le 27 septembre 1922. Il fit ses études classiques au Séminaire de Gaspé, au Séminaire de Québec puis termina au Séminaire de Chicoutimi. Il fit partie du C.E.O.C. à Chicoutimi de septembre 1939 à avril 1940, date de son entrée dans l'active. Il obtint sa commission avec le Régiment de Montmaguy le 1er mai 1940, pour ensuite suivre différents cours spéciaux parmi lesquels Royal Canadian Navy, pendant l'hiver 1940; et ceux qui sont donnés à Petawawa, Connaught (Ont.), Long Branch, Woodstock (Ont.), Vernon, B.C.

Promu capitaine le 12 mai 1942, c'est-à-dire à l'âge de dix-neuf ans, le capitaine Bourget fut ensuite attaché au camp de Chicoutimi comme instructeur de gaz, puis au camp de Valcartier, commandant de peloton.

Le capitaine Bourget est maintenant outremer où il a été envoyé pour y suivre des cours spéciaux.

Le rationnement de la viande en vigueur jeudi prochain

La Commission des prix et du commerce annonce que le rationnement, par coupons, de viande entrera en vigueur le jeudi 27 mai. A partir de minuit dans la nuit entre le 26 et le 27 mai, il sera illégal pour tout consommateur d'acheter de la viande rationnée sans remettre les coupons voulus, et il sera également interdit aux marchands de vendre de la viande sans réclamer des coupons. On se servira à cette fin des coupons bruns supplémentaires "A". La paire de ces coupons marqués No 1 sera valide le 27 mai. Une nouvelle paire deviendra échangeable chaque jeudi. Les coupons qui deviennent bons avant le 15 du mois expirent à la fin de ce mois, tandis que les coupons qui deviennent le ou après le 15 du mois expirent à la fin du mois suivant.

Les viandes rationnées sont le boeuf, le veau, le porc, le mouton et l'agneau.

Le premier ministre Churchill a promis aujourd'hui au Congrès américain que la Grande-Bretagne fera la guerre aux Japonais dans le Pacifique "côte à côte avec vous tant qu'il y aura un souffle de vie dans nos corps et du sang dans nos veines".

### Petites Annonces

**Servante demandée**  
 Servante demandée pour famille de deux enfants.  
 S'adresser à:  
**HECTOR TURCOTTE**  
 196, Wolfe, Lévis.

**Tapis demandés**  
 Désirons tapis crochétés — n'importe quelle quantité. Achetons comptant. Meilleurs prix payés. Ecrire: Compagnie La Fayette, Boite 1404, Place d'Armes, Montréal.

**A VENDRE**  
 Système d'éclairage à gaz "Lacroix", complet avec tuyautage et bec. A vendre très bon marché. Set complet de matrices de linotype — 9 points Romain No 13 avec italique.  
 S'adresser à:  
**"LE GUIDE"**  
 Ste-Marie, Beauce

**ONGUENT PERUSAL (Secret Indien)**  
 Pour résultat satisfaisant du rifle, dartes, eczéma, gratelle, plaies, mal de barbe, impétigo, diverses infections de la peau avec démanchement. Prix 1.25.  
 Institut "Le Bon"  
 Station Délorimier, C. 3  
 Montréal, P.Q.

## Cartes Professionnelles

**Dr J. E. DIONNE,**  
 Médecin-Chirurgien,  
 STE-MARIE, Bce, P. Q.

**ANT. LACOURCIERE,**  
 AVOCAT,  
 St-Joseph, Beauce, P. Q.

**ONESIME GAGNON,**  
 Avocat, C. R.  
 80, rue St-Pierre, Québec.

**J. N. DOYON & FILS**  
 Assurances générales  
 Vie Feu Accident Automobile  
 199, Notre-Dame, STE-MARIE, Bce.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Tel.: 96  
**Louis-Alfred Ferland,**  
 B. A. L. L. L.  
 AVOCAT  
 Rue de la Station  
 STE-MARIE, Bce, P. Q.

Le Bureau du  
**Dr Alexandre MELADY,**  
 Chirurgien-Dentiste  
 Est ouvert Tous les Jours.  
 STE-MARIE, Beauce, P. Qué.

Tel. 820; Heures de Bureau De 1.30 à 3.00 sur rendez-vous seulement.  
 De 3.00 à 5.30 à tour de rôle suivant l'heure d'arrivée.  
**Docteur J.-A. TARDIF,**  
 Spécialité: Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.  
 Bureau fermé: Le soir, le samedi après-midi, du 24 juin au 15 juillet et du 1 au 15 septembre.  
 2 Ave BEGIN. — LEVIS.

**Dr Roland Giguère,**  
 Chirurgien-Dentiste  
 SAINTE-MARIE, Bce, P.Q.

Bureau: 80, rue St-Pierre. Tél.: 2-7942  
**ROLAND GUERTIN**  
 Avocat - Barrister  
 Bureau fin de semaine: St-Anselme, St-Isidore, St-Malachie, Ste-Germaine, Ste-Hénédiène.  
 Rés.: 619, r. St-Jean. Tél.: 5991

**EMMETT O'FARRELL, B.A., LL. L.**  
 AVOCAT — BARRISTER  
 St-Joseph, — Co Beauce.

## CARTES D'AFFAIRES

**CIRCONCISION**  
 Procédé strictement non sanglant, sans pansements ni points de suture. Accommodé singulièrement les patients éloignés.  
**Dr L. G. PERRIN,**  
 24 Rue du Pont, Québec.

Tel.: 60  
**J. Berch. Gagnon, a.d.b.a.**  
 ARCHITECTE  
 M. R. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford.  
 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

## SOYEZ FORTS



SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT.

PRENEZ LES  
**PILULES MORO**  
 1346 ST-DENIS, MONTRÉAL

Un garage de bonne réputation est le  
 Faites-en l'essai  
**GARAGE GILBERT**  
 de  
 St-Georges, Beauce



Rend la cuisson facile et sûre — Le pain est léger, délicieux et la mie est fine



TOUJOURS FIABLE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN ASSURE L'ACTIVITE



**Cigarettes SWEET CAPORAL**  
 "La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

### Pour protéger les ouvriers

L'Union Nationale cherche à faire amender la loi des accidents du travail afin de mieux protéger les ouvriers atteints de maladies industrielles.

M. LORRAIN PREND LA PAROLE

C'est ce qui ressort d'un débat qui, auquel l'hon. Maurice Duplessis, eut lieu à la Chambre le 5 mai et l'hon. Onésime Gagnon, M.M. Anto-

## LA BRIQUE DE SCOTT ENRG.

Terra cotta — Tuyau de drainage

Scott-Jonction, Dorch.

Exigez toujours:



### QUEBEC NEW & SECOND HAND JOBBERS

Linge neuf et seconde-main  
GROS ET DETAIL  
SPECIAL PRIX EN GROS

Toujours de nouveaux jobs en mains

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATIS

Une visite est sollicitée

44%, ST-JOSEPH,

QUEBEC

Pour l'examen de vos yeux et lunetterie moderne

CONSULTEZ

MARCEL MASSICOTTE, O. O. D.

OPTOMETRISTE - OPTICIEN  
BACHELIER EN OPTOMETRIE

Bureau à al Bijouterie

J. U. MASSICOTTE, 17 rue St-Joseph,

QUEBEC

Pour avoir

PROTECTION A BAS PRIX

Consultez:

NAP. AL. PELCHAT

ASSURANCES GENERALES

ST-MAXIME DE SCOTT

Représentant de "La Laurentienne", assurance-vie

### SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

#### Deuxième Ordonnance Relative au Transfert Obligatoire de la Main-d'Oeuvre

Avis à Certains Employeurs et Employés

Avis est par les présentes donné aux hommes engagés dans certaines occupations civiles spécifiées, et appartenant à des catégories d'âge et d'état matrimonial déjà précisées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), qu'ils sont tenus, à plus tard le 15 juin 1943, de se présenter pour une entrevue à un bureau de Placement et du Service sélectif.

A. But: Cette deuxième Ordonnance rend disponibles, pour des emplois essentiels, les services d'hommes appartenant aux classes désignées comme susceptibles d'appel au service militaire en vertu des Règlements du Service sélectif national (mobilisation), et actuellement employés à des occupations non essentielles spécifiquement désignées.

B. OCCUPATIONS EMBRASSÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: Sont visés les hommes appartenant aux catégories désignées, s'ils sont employés comme suit: (1) magasins de détail, ou occupations connexes; (2) la fabrication de plumes et de fleurs artificielles; de gomme à mâcher; de vin; de dentelles, de cartes de souhaits; de bijouterie; ou occupations connexes; (3) la distillation de boissons alcooliques, ou occupations connexes; (4) la fabrication industrielle de statuettes ou objets d'art, ou occupations connexes; (5) tout emploi dans des salles pour ménages à la journée et nettoyeurs; tailleurs de fourrure sur commande; professeurs de danse; laveurs de vaisselle; portiers et chefs d'ascenseur (stairiers); entreteneurs de pelouses; entrepreneurs de terrains; porteurs (autres que sur les chemins de fer); chauffeurs privés.

C. ÂGES ET ÉTATS MATRIMONIAUX VISÉS PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: (a) Tout homme, né entre 1917 et 1924 inclusivement, qui a 19 ans révolus; (b) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui le 15 juillet 1940 était célibataire, divorcé ou judiciairement séparé, ou veuf sans enfants; (c) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui est devenu veuf depuis le 15

juillet 1940 et n'a pas d'enfants actuellement vivants; (d) tout homme, né entre le 15 juillet 1940, s'est divorcé ou judiciairement séparé.

D. Marche à suivre: Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et du Service sélectif au plus tard le 15 juin 1943. Ceux qui résident en dehors d'un centre doté d'un bureau de Placement et du Service sélectif, et trop éloignés pour se présenter personnellement, peuvent écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

E. OBLIGATION DE L'EMPLOYÉ: Lorsqu'il leur est enjoint d'accepter de l'emploi, les hommes désignés dans les paragraphes B et C, qui précédemment, sont tenus par les Règlements de se conformer.

F. OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR: Il sera illégal pour un employeur de renvoyer à son service après le 15 juin 1943, un homme désigné dans les paragraphes B et C, sauf permis spécial, à son effet, du Service sélectif national.

G. Transports: Des dispositions spéciales seront prises pour le transport en cas de transfert à un nouveau lieu de résidence.

H. Appels: Quiconque a des objections au transfert ordonné pourra en appeler à un tribunal d'arbitrage dans un délai de 7 jours.

I. Sanctions: Des peines sont prévues pour tout employeur ou employé qui néglige ou refuse de se conformer à la présente Ordonnance.

Les hommes mentionnés ci-dessus doivent produire au Bureau de placement les documents attestant qu'ils se sont conformés aux règlements de la Mobilisation.

### MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL  
Ministre du Travail

A. MACNAMARA  
Directeur du Service sélectif national.

W-3-F

nio Barrette, Roméo Lorrain, Paul Beaulieu et Tancred Labbé, tous députés de l'Union Nationale, ont pris part avec le ministre du Travail, M. Edgar Rochette, et le premier ministre Godbout.

Dès le début de la séance, M. Paul Beaulieu, député de St-Jean-Napierville, présente une motion pour que son bill amendement la loi des accidents du travail et protégeant les ouvriers victimes de maladies industrielles soit immédiatement étudié.

Cette mesure est nécessaire, dit-il. Elle protégerait davantage les ouvriers en complétant la loi trop restreinte qui fut votée à ce sujet. Elle donne une définition beaucoup plus large de la silicose, de façon que les victimes de cette terrible maladie ne soient pas exposés à perdre injustement leurs droits.

M. Rochette prétend que la loi votée couvre déjà tout le champ des maladies provoquées par les poussières minérales. Il prétend aussi que le bill du député de St-Jean est irrégulier, parce qu'il peut comporter une dépense supplémentaire de deniers publics.

L'hon. M. Duplessis se déclare surpris de l'attitude du ministre du Travail qui est sensé voir à la protection la plus efficace possible des ouvriers. Il affirme que le bill Beaulieu est plus clair, plus explicite, plus complet que celui que le ministre a déjà fait adopter. Le nouveau bill a plus de valeur et d'effet, parce qu'il englobe toutes les maladies appelées "communément" silicose et non pas "médicalement" silicose, car dans le langage médical ces maladies peuvent avoir plusieurs noms. De plus, le bill Beaulieu aurait un effet rétroactif au 22 mai 1942, ce que ne comportait pas la mesure ministérielle votée récemment.

M. Godbout avoue que les compagnies ont adressé un plaidoyer au gouvernement et que la maladie peut prendre demain un autre nom. Il trouve le bill Rochette amplement suffisant pour la protection des ouvriers.

M. Paul Beaulieu avait d'abord succintement présenté les avantages incontestables du bill qu'il a présenté et qui intéresse particulièrement un grand nombre d'ouvriers de la ville de St-Jean.

M. Roméo Lorrain, député de Papiéau, qui a également dans son comté des endroits où la silicose sévit, rappelle qu'à chaque session il a sommé le gouvernement actuel de s'occuper de la classe importante des ouvriers victimes de silicose. Le premier ministre en profite pour faire une grande profession d'amour pour les ouvriers et c'est tout. Son gouvernement en est rendu à sa 4e année d'administration, mais il n'y a rien de fait au point de vue de protection pratique pour les ouvriers intéressés. Il fallait donc qu'à cette session l'Union Nationale revienne encore à la charge pour secouer le gouvernement libéral de sa torpeur.

Cette fois, continue M. Lorrain, dès le 10 mars, M. Paul Beaulieu inscrivait le présent projet de loi.

### COMMISSION des PRIX et du COMMERCE en temps de guerre

Les mardis sans viande

Les mardis sans viande sont en vigueur depuis le 4 mai. Un représentant de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre estime qu'un huitième de la viande consommée au Canada l'est par les personnes qui mangent habituellement dans les restaurants et qu'une journée sans viande permet de conserver 350,000 livres de viande. Durant l'année ces mardis sans viande amèneront l'économie d'environ 30,000,000 livres de viande.

Les vols à l'étalage seront punis

D'après les rapports reçus au bureau de l'administration de l'application des règlements à Ottawa, les vols d'articles rationnés à l'étalage sont de plus en plus fréquents. C'est pourquoi M. F.-A. McGregor, administrateur de cette division, à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, annonce, récemment, qu'il ne badinait pas avec les personnes qui dérobent des vivres rationnés. Tout individu qui se procure des denrées rationnées sans coupons est passible d'une amende maximum de \$5,000.00 et à deux ans d'emprisonnement.

Cette décision a été prise dans le but d'empêcher un accroissement des vols de beurre, de sucre de thé et de café dont se plaignent les épiciers dans certaines régions du pays.

D'après les marchands, ce sont le thé et le beurre qui disparaissent le plus.

Les libéraux ont pris peur. Plusieurs fois, on refusa de discuter le bill proposé. On prit deux semaines pour préparer un autre bill, beaucoup moins satisfaisant et qui ne peut donner entière garantie aux ouvriers d'être efficacement protégés. En effet, la loi du gouvernement se contente du terme "maladie médicalement appelée silicose" et il se peut encore qu'un ouvrier ne reçoive pas la compensation à laquelle il a droit à cause de témoignages médicaux variant dans leurs termes et que la Commission des accidents du travail trouvera contradictoire ou ne tombant pas strictement sous le coup de la loi. Bref, le régime libéral semble bien encore se contenter de faire de la petite politique sur le dos des ouvriers.

M. Tancred Labbé rappelle qu'il eut l'honneur, en 1938, de proposer la première loi de l'Union Nationale dans le but de protéger les ouvriers atteints de silicose.

Le gouvernement fait battre au vote l'excellente loi Beaulieu.

### A NOS LECTEURS

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous avons en mains quelques séries complètes des albums de "La Bonne Chanson" que nous annonçons depuis quelque temps dans notre journal. Nous conseillons à ceux que la chose intéresse, de venir feuilleter à loisir ces albums à notre bureau. Il faut les avoir vus pour en connaître la valeur. C'est une collection de 275 chansons magnifiquement illustrées. Ce sont aussi les plus populaires du répertoire français ou canadien.

Nos lecteurs qui recevront une carte de membre de l'Association des amis de la Bonne Chanson, sont priés de venir consulter à notre bureau cette série d'albums.

**ÉCONOMISEZ**  
En vous retirant aux  
**HÔTELS FORD**  
Modernes, à l'épreuve du feu, convivialement situés, stationnement facile.  
**Montreal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa**  
aussi bas que \$150 par plus que \$250 par personne  
Pour carte ou dépliant, écrire à HÔTEL FORD CO. Montreal  
120 à 130 PAR PERSONNE PAS PLUS!  
400 JOLIE CHAMBRES AVEC RADIOS

### Il faut restaurer les valeurs religieuses

C'est dans la puissance de notre vie spirituelle que réside la véritable reconstruction de notre vie nationale.

Dans ces tragiques dernières années, plusieurs ont trouvé dans la religion la source et le plus grand resort d'encouragement dont ils ont besoin.

Nous ne devons pas fermer les yeux toutefois sur le fait que notre précieux héritage chrétien est menacé par des influences adverses. C'est dans nos foyers que devra commencer le retour aux valeurs spirituelles. C'est aussi dans la puissance dynamique et créatrice du christianisme que nous trouverons l'aide qui nous permettra de porter nos responsabilités morales.

La Reine Elizabeth (Allocution radiophonique)

"L'Humanité est une symphonie collective." — Romain Rolland

plus fréquemment.

Le fait que les vols à l'étalage augmentent immédiatement avant l'échéance des coupons, indique que leurs auteurs enfreignent délibérément les lois du rationnement et qu'ils ne sont pas faits par des personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter ces marchandises.

Ayez l'oeil ouvert, mesdames!

Les prix maxima des différentes coupes de bœuf décrétés par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre sont en vigueur depuis quelques jours.

Dans leur propre intérêt, les ménagères doivent surveiller les prix demandés par leurs bouchers; si ceux-ci exigent un prix dépassant celui fixé par la Commission pour telle qualité d'une partie déterminée de la carcasse de bœuf, il convient de le droit de porter plainte.

Le Service des Consommateurs de la Commission des prix a des milliers d'agents de liaison qui se feront un devoir, mesdames, de transmettre vos plaintes aux administrateurs intéressés. Vous pouvez leur donner les détails nécessaires et des investigateurs qualifiés feront enquête. Le consommateur n'est nullement engagé et son nom n'est jamais dévoilé.

LISEZ NOTRE JOURNAL

ECOUTEZ SAMEDI SOIR de 7.45 à 8.00 heures

## CHRC, Québec

LE PROGRAMME RADIOPHONIQUE DE NOTRE JOURNAL

### LE GUIDE

L'artiste invité:

ROCH POULIN, au piano

### LE QUEBEC CENTRAL ANNONCE DES TAUX DE FRET SPECIAUX

Des taux spéciaux sur différentes marchandises sont maintenant en vigueur à certaines gares du Québec Central afin de faire compétition aux camions.

Aussi, le poids minimum des wagons complets ou mixtes de bêtes à cornes, veaux, cochons, moutons et agneaux à destination de Québec et Montréal, a été réduit de 20,000 lbs à 14,000 lbs.

Pour plus amples détails, s.v.p. s'adresser aux Agents du Québec Central ou à J. T. Hawkins, agent général, Sherbrooke.

ATTENTION ! ATTENTION !

## PIERRE DENIS

189 du Pont

Tél. 4-0388

QUEBEC

Nous achetons et vendons meubles de toutes sortes.

"SECONDE MAIN"

Au service du public depuis plus de 23 ans.

**Pour GAGNER!**

Le pouvoir militaire doit être appuyé par le pouvoir industriel. Les manufactures d'avions, les usines de tanks et de munitions, les chantiers maritimes ont besoin de jour en jour de plus de pouvoir électrique.

La Shawinigan Water & Power Company est fière de fournir, jour et nuit, sept jours par semaine, le pouvoir qui fait tourner les roues de l'industrie protectrice.

**THE Shawinigan WATER & POWER CO.**

# Nous avons un chef: M. Maurice Duplessis

L'UNITE NATIONALE PAR  
L'UNION NATIONALE

Québec. — "Nous avons un chef politique qui n'a jamais exploité les questions de race pour des fins mesquines; qui, en des circonstances que certains de nos sauveurs lui reprochent amèrement, a refusé de se prêter à ce jeu indigne d'un homme public respectable; qui a su se tenir debout et défendre sa province en face du pouvoir central; qui au-

rait pu, comme d'autres le font actuellement, exploiter à son profit les malheurs de sa patrie; qui a toujours eu le respect des siens parce qu'ils leur a toujours dit la vérité; qui a également le respect des Anglo-canadiens, même s'ils ne partagent pas tous ses opinions, parce qu'on le sait intrépide, fier et solide; qui sait juger des questions po-

litiques ou sociales en les plaçant bien dans leurs cadres, sans oublier leurs répercussions possibles et probables dans d'autres milieux; qui, seul, de tous ceux qui aspirent à prendre la tête de notre peuple, a la vision et les connaissances politiques nécessaires et indispensables. Il est le seul avec qui la collaboration puisse se faire dans l'honneur et la dignité. Ses qualités de chef sont incontestables. Il est actuellement à la tête de l'Union Nationale, en attendant d'être de nouveau à la tête de sa province."

C'est par cet éloge de l'hon. Maurice Duplessis que M. Paul Miquelon avocat, terminait la causerie politique de l'Union Nationale, dimanche soir.

L'orateur traita d'unité nationale, "mot magique dont on nous comble les oreilles depuis bientôt quatre ans". Le conférencier recherche à été l'unité nationale prônée par le parti libéral pendant 25 ans, demande si cette unité est possible et quels sont ceux qui peuvent le mieux la réaliser.

Mais l'unité nationale se fait à deux, dit M. Miquelon. Et il faut présumer qu'il y a chez la majorité un groupe prépondérant qui veut s'entendre avec nous et est prêt à faire un compromis honorable. Quant à la minorité, il lui faut des chefs en qui elle ait confiance, mais non

un groupe de petits chefs ne pouvant seulement pas s'entendre entre eux, agissant comme si Québec était un tout politique parfaitement indépendant, tout en se voyant déjà former le nouveau gouvernement à Ottawa. Tout cela, sur le papier. Mais nous sommes une minorité au Canada. Le gros, à qui le petit refuse son droit, peut l'effrayer et le faire céder. Le petit perd son temps à tenter d'effrayer le gros et est plus habile s'il se sert de la persuasion qu'il n'exclut pas la fermeté. Nos hommes politiques qui ont eu une influence ont été les hommes prudents et énergiques, qui ne perdaient pas la tête.

Le Canada pouvait s'attendre à connaître le féau de la guerre, dit plus loin M. Miquelon. Nous n'avons jamais eu de promesse contraire, sauf du parti libéral. L'histoire de ce parti depuis 25 ans, fait que le peuple refuse de le suivre dans une croisade qui est la négation de toute la vie politique de ses chefs actuels.

En 1917 le parlement canadien vota une loi de conscription sans camouflage celle-là. Conservateurs et libéraux s'unirent sur cette question, autant de libéraux étant dans le cabinet que de conservateurs. Mais la guerre n'était pas finie que le travail de désagrégation commençait. Dans les élections fédérales, provinciales, municipales, on parlait de guerre et de conscription. Les libéraux pouvaient-ils faire plus pour soulever les sentiments de notre peuple contre la majorité? Ils faisaient leurs premières armes pour l'unité nationale. A toutes les réclamations du peuple, ils répondaient: guerre, conscription!

La vie a des retours étranges. Les libéraux s'en sont rendus compte en 1939. Ils continuèrent la comédie et le mensonge plutôt que de partir honorablement. Mais il leur était important d'avoir un gouvernement provincial bien à eux, au lieu d'un chef qu'on ne maniait pas facilement, Maurice Duplessis. Grâce à la banque centrale, au contrôle par la loi des mesures de guerre, on décida d'affamer Québec au point de vue économique, car M. Duplessis avait décidé que, "guerre ou pas guerre", la province continuerait à vivre sa vie. Ottawa pouvait gérer ses affaires, Québec était prête à faire sa part pour le salut commun, mais nous devons continuer à administrer nos propres affaires.

Confiant que Québec appuierait sa lutte pour notre survivance économique comme province distincte, le chef de l'Union Nationale sacrifia au risque de mécontenter plusieurs de ses partisans, quelques années de pouvoir. Faisant appel au peuple, il avait compté sans la fourberie de ses adversaires qui rallièrent quelques mécontents "genre patriote", chez qui la haine, au besoin, tient lieu de principes politiques. Ils parcoururent la province, ajoutant le chantage à leur rhabillage de mensonges et de promesses violées tant de fois depuis. La menace de conscription devint une arme entre les mains de ceux qui en avaient probablement déjà préparé le texte.

"Si vous votez pour Duplessis, nous partons et vous aurez la conscription". Duplessis est parti. Qu'avez-vous eu depuis? Et qui vous l'a donné? C'est de l'histoire pas bien propre, telle qu'on l'a faite, a seule qui soit vraie.

Peut-on avoir confiance aux responsables de tout cela? Le mensonge et l'hypocrisie peuvent-ils être à la base de la vie nationale d'un peuple? Ceux qui vendent tout pour

## Les salaires augmentés de 1 million et demi à Québec

Renseignements obtenus par M. Roméo Lorrain, député de Papineau. Québec — (Par Lévis Lorrain) — On se souvient de la campagne électorale des libéraux en 1939, alors que M. Adélard Godbout lui-même déclarait que le gouvernement de l'Union nationale avait engagé au moins 3,000 employés de trop. On se souvient aussi des renvois en masse et inhumains de centaines d'employés, à l'automne de 1939, immédiatement avant l'hiver, sans justification aucune, simplement parce qu'ils avaient été nommés par le gouvernement Duplessis.

Or, les paroles et les actes des libéraux, genre Godbout, sont aujourd'hui leur propre condamnation. Il y avait plus de deux mois le député de Papineau, M. Roméo Lorrain, avait posé une question officielle au gouvernement. Elle apparaissait à chaque feuilleton des séances de la Chambre depuis le 22 février. Il ne lui fut enfin répondu que le 4 mai.

La réponse du trésorier provincial, M. Mathewson, déclare que 5,260 personnes ont été engagées par le gouvernement Godbout... qui prétendait naguère qu'il y avait 3,000 employés de trop au service de la province.

Le trésorier dit aussi que 6,570 employés ont reçu des augmentations de salaires, du 8 novembre 1939 au 18 février dernier, et le total de ces augmentations s'éleva à la somme de \$1,498,677, sans compter un plat de lentilles n'ont même pas le respect des chefs de la majorité, mais ils s'en servent, les font marcher comme ils veulent. Ils leur feront peut-être diriger les bottes du plus humble trouper anglais: ils y sont prêts.

Mais l'Anglais, s'il a ses défauts, est généralement franc. Il exige le respect parce qu'il se respecte. Qu'on se tienne debout devant lui, qu'on lui expose franchement, ouvertement, honnêtement, un point de vue qui n'est pas le sien, il est susceptible de persuasion. N'allez pas lui montrer votre faiblesse, car il vous écrasera avec un sourire.

M. l'avocat Paul Miquelon conclut donc qu'au lieu d'un Adélard Godbout, il nous faut au plus tôt un homme de la trempe de Maurice Duplessis et le reporter au pouvoir à la tête de la vaillante Union Nationale.

LISEZ NOTRE JOURNAL

prendre les allocations de vie chère. En un mot, 5,260 personnes ont été désignées à divers emplois par le régime actuel depuis son arrivée au pouvoir. Sur ce total, 4,644 personnes ont été engagées et 616 ré-engagées, après avoir été remerciées de leurs services durant l'administration de l'Union Nationale.

De plus, durant le temps qu'on imposait au peuple de Québec tant de taxes injustes et vexatoires, après lui avoir promis une politique de

stricte économie, le régime Godbout donnait à 6,570 employés, favorisés et amis, des augmentations; le salaire s'élevait à \$1½ million par année, sans parler du montant qui leur est en plus versé comme allocation de vie chère.

Scandale formidable susceptible de faire tomber n'importe quel gouvernement!

LISEZ ET FAITES LIRE

NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

Il vous apporte chaque semaine les nouvelles de votre ville, de votre district et d'ailleurs.

Envoyez vos petites expéditions par Chemin de Fer

Des Taux Spéciaux entre toutes les Gares du Québec Central et

Montréal — Québec — Lévis  
Sherbrooke — Mégantic

incluant

La cueillette ou la livraison du Fret par petits lots

à Montréal, Québec, Lévis, Sherbrooke, Mégantic sont maintenant en vigueur

Pour plus amples détails s.v.p. s'adresser aux Agents du Q. C. ou à J. T. Hawkins, Agent Général, Service du Fret et des Voyageurs, Sherbrooke, Qué.

**QUEBEC CENTRAL**

SERVICE SÉLECTIF

NATIONAL

## Il faut que notre houille alimente les feux de la liberté!

LES CANADIENS doivent extraire et livrer la houille qui nous permettra de lancer des convois, de fournir d'énergie nos usines de guerre, si vitales, de maintenir le roulement de nos chemins de fer, de conserver la santé de nos populations!

L'industrie de la houille—mineurs et direction— a fait des prodiges, mais il lui faut de l'aide. A moins de nouveaux travailleurs, nous risquons de flancher—sinon de défaillir—en cette heure critique. La nature s'est montrée prodigue, mais nous devons nous aider nous-mêmes. Nos houillères sont riches, mais elles manquent de main-d'œuvre.

Une proclamation de Son Excellence le Gouverneur Général en conseil déclare d'urgence nationale la nécessité de fournir la main-d'œuvre houillère, et un arrêté en conseil vient d'émaner qui vise à intensifier le flot de charbon de la mine aux fourneaux.

Cet arrêté est d'un intérêt capital pour tout sujet canadien. Tous, nous devrions le lire et en étudier les dispositions pour voir s'il exige quelque chose de nous.

- 1 TOUT PATRON, QUELLE QUE SOIT SON INDUSTRIE, doit mettre ses employés au courant de ces Règlements, et il doit aider à découvrir ceux de ses employés qui ont déjà eu de l'expérience dans les mines de houille.
- 2 TOUT EMPLOYÉ, QUELLE QUE SOIT SON OCCUPATION, qui a déjà travaillé dans les mines de houille, doit en faire part à son patron au plus tard le 25 mai 1943.
- 3 EST "HOUILLEUR", AU POINT DE VUE DE CES RÈGLEMENTS, quiconque, depuis le 1er janvier 1935, a travaillé sous l'autorité d'une licence ou d'un certificat provinciaux dans une mine de houille ou autour d'une mine de houille, ou qui, depuis cette date a été employé au moins 24 mois en tout à la production de la houille (excepté le travail de bureau).
- 4 TOUT PATRON, QUI N'EST PAS EXPLOITANT DE MINE DE HOUILLE, doit, au plus tard le mardi 1er juin 1943, donner par écrit à un fonctionnaire du Service sélectif, les renseignements complets sur ceux de ses employés qui auraient travaillé dans des mines de houille.
- 5 LES FONCTIONNAIRES DU SERVICE SÉLECTIF ONT AUTORITÉ pour sommer ceux qui ont déjà travaillé dans des mines de houille de se présenter pour une entrevue, et de leur enjoinde d'accepter de l'emploi dans une houillère.
- 6 LES FONCTIONNAIRES DU SERVICE SÉLECTIF PEUVENT EXIGER de tout employé, s'il est sujet aux règlements de la Mobilisation et a été rejeté, ou dans certains cas, exempté, du service militaire, qu'il accepte du travail dans une mine de houille.
- 7 AUCUN EMPLOYANT DE HOUILLE ne peut mettre fin à l'emploi d'un houilleur sans la permission écrite d'un fonctionnaire du Service sélectif.
- 8 AUCUN HOUILLEUR ne peut quitter son emploi à une houillère sans la permission écrite d'un fonctionnaire du Service sélectif.
- 9 TOUT ANCIEN HOUILLEUR, retournant à cette occupation sous le régime des Règlements actuels, sera payé au taux courant pour la catégorie de son travail et recevra un salaire pour ce qui constitue le plein temps à la mine; et le gouvernement paiera 40 cents l'heure, 8 heures par jour et 48 heures par semaine, à tout ancien houilleur qui, ayant été requis de quitter son occupation actuelle, n'aura pas immédiatement été employé à du travail de mine houillère.
- 10 UNE ALLOCATION ALIMENTAIRE n'excédant pas \$7.50 par semaine sera payée à l'ancien houilleur retournant à une mine de houille s'il doit vivre hors de la résidence des personnes à sa charge.
- 11 LES HOUILLEURS ACTUELS ET FUTURS bénéficieront d'un sursis de service militaire jusqu'au 1er février 1944, à cause de leur occupation; et aucun houilleur ne sera accepté pour l'enrôlement volontaire dans les forces armées du Canada avant le 1er février 1944, à moins d'un permis à cet effet d'un fonctionnaire du Service sélectif.
- 12 AUCUN PATRON AU CANADA, SAUF UN EMPLOYANT DE HOUILLE ne peut solliciter les services d'un ancien houilleur.
- 13 TOUTE LOI FÉDÉRALE OU PROVINCIALE NONOBTANT, les personnes du sexe masculin d'au moins 16 ans peuvent être employées dans des houillères, et les personnes du sexe féminin d'au moins 18 ans peuvent y être employées à du travail de surface.
- 14 DES COURS D'INSTRUCTION D'URGENCE EN TEMPS DE GUERRE seront donnés pour la formation de houilleurs.

Voilà l'essentiel des nouveaux règlements. Les bureaux de Placement et du Service sélectif donneront tous les détails. Si ces dispositions exigent quelque action de votre part, vous êtes instamment priés d'y voir immédiatement dans l'intérêt national. La non observance peut entraîner des sanctions rigoureuses, mais le Gouvernement a confiance que la prompt coopération de tous les sujets canadiens préviendra les poursuites. La crise est grave! Aidez si vous le pouvez.

### MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL  
Ministre du Travail

A. MacNAMARA  
Directeur du Service sélectif national  
W-4-F



## Hotel Victoire

SCOTT JCT  
EDOUARD PELCHAT, Prop.

CHAMBRES AVEC EAU COURANTE

REPAS A TOUTE HEURE

Cabines avec eau courante et douche, près de la rivière. — Canot à la disposition du public. — Pêche à l'achigan et aux poissons blancs. — Location des cabines à la semaine ou au mois pour les gens de la ville qui désirent passer leur vacance à la campagne.



## La lettre à votre fils est en route...

VOUS avez laissé courir votre plume, vous avez bavardé avec lui pendant des pages et des pages, vous lui avez raconté tous les petits faits quotidiens susceptibles de l'intéresser. Vous avez écrit toutes ces choses, et vous avez mis votre coeur entre les lignes. Puis vous avez glissé votre lettre à la poste, une prière aux lèvres: "Mon Dieu, faites qu'il la reçoive et qu'il soit sain et sauf." Eh bien, voyez; votre lettre est en route; elle se hâte vers sa destination au rythme le plus rapide de la locomotive. Mais, ces roues, que vous suivez par la pensée, transportent bien plus que des lettres. Elles transportent des aliments et du combustible pour votre famille; elles déplacent à travers le pays les hommes et le matériel de guerre qui protègent votre liberté. Vingt-quatre heures par jour, sans relâche, nos chemins de fer sont à l'oeuvre, et plus de 150,000 employés y servent à la fois le marché intérieur et les champs de bataille. Ils ont une devise, un mot d'ordre: "On roule toujours", qu'il s'agisse d'aliments ou de pétrole, de tanks ou de troupes, ou simplement d'une lettre à votre fils.

CANADIEN NATIONAL  
PACIFIQUE CANADIEN

Ils servent dans la guerre comme dans la paix

### LA BONNE CHANSON

Une collection de 275 chansons magnifiquement illustrées. Les plus populaires du répertoire français ou canadien. Les albums de "La Bonne Chanson" sont indispensables dans chaque famille canadienne-française, principalement pour agrémenter les longues soirées d'automne et d'hiver. UNE OFFRE GRATUITE aux lecteurs de notre journal

Ecrivez tout simplement à: "La Bonne Chanson", St-Hyacinthe, en disant que vous avez lu cette annonce, et vous recevrez gratuitement: ● une chanson de la collection; ● la liste complète des 275 chansons; ● une série de coupons de valeur vous assurant une réduction allant jusqu'à 80% sur l'achat d'un ou de plusieurs albums.

Ne manquez pas cette subvention. Ecrivez immédiatement à: "La Bonne Chanson", St-Hyacinthe, P. Q. Ecoutez le "Quart d'Heure de la Bonne Chanson", tous les samedis à 7.30 heures p.m., au Poste CKAC





CHIC ALORS! MAMAN A COMMANDE DE LA FARINE PREPAREE BRODIE... CA VEUT DIRE QUELLE VA CUIRE... ET QU'IL Y AURA UN FIN MORCEAU SPECIAL, CE SOIR

LA FARINE PREPAREE BRODIE

Les meres sensées s'epargnent du trouble... du temps... ET DE L'ARGENT en employant pour leurs cuissons LA FARINE PREPAREE BRODIE

Nouveau type de fournaise, elle chauffe au gazogene

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'Honorable Oscar Drouin, accompagné de son sous-ministre, M. Louis Coderre, a visité dernièrement, l'installation de M. Ovide Bouchard, inventeur de la fournaise "GAZOGENE".

Ecoutez la Radio



PENDANT QUE LA GILLETT RECURE VOS MARMITES

INUTILE de vous pencher sur l'évier pour recurer les ustensiles de cuisine! Laissez la Lesvive Gillett vous éviter ce travail ennuyeux. La Gillett allège les gros nettoyeurs—dégage les renvois d'eau—détruit le contenu des cabinets extérieurs. Achetez-en!

ATTENTION ATTENTION Aux Dames et Demoiselles Salon de coiffure — Satisfaction garantie: Komol, Permanent, Ondulation à l'eau, Manicure, Nouveau permanent Brush cups. SALON DE Mme Aimé Maheu 111, Notre-Dame, — Ste-Marie Bee

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses ont vu disparaître facilement la FAIBLESSE. Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE. TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

St. Claire

Joyeuse Réunion Mardi le 27 avril, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de Mme Georges Chabot pour fêter M. et Mme Jean-Charles Chabot de Montréal qui arrivaient ce jour en voyage de nocce.

—M. Rémi Renaud, a acheté la terre de M. Joseph Gagné. —M. Albert Fortier, a acheté la terre de M. Joseph Beaulieu à St-Malachie.

Service anniversaire Lundi le 17 mai a été chanté le service anniversaire de Mlle Marie Fournier.

Naissances M. et Mme Léo Bellavance (Claire Godbout) est né un fils le 3 mai et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph, Marc-Aurèle-Denis.

Parrain: M. Aurèle Bellavance, marraine: Mme P. Chabot, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse: Mlle Antoinette Laflamme.

—M. et Mme Roméo Fauchon (Adélie Roy) est né un fils le 10 avril et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Fridolin-Conrad.

Parrain et marraine: M. et Mme Fridolin Fauchon grand-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Adéodat Roy, grand-mère.

Les attaques des alliés De grandes formations de bombardiers et chasseurs alliés ont survolé à grande altitude et par une température parfaite le nord de la France. Les chasseurs sont rentrés une demi-heure plus tard. Au cours de ce raid, les avions ont endommagé 20 convois de chemin de fer.

L'aviation alliée a porté avant l'aube de nouveaux coups aux transports allemands tandis que les inondations causées par la rupture de deux barrages atteignaient plus de 54 villes et villages, et augmentaient la liste des morts dans les vallées allemandes de la Ruhr et du Weser. Au moins 54,000 familles se trouvent sans abri dans cette région.

Les autorités allemandes censurent les nouvelles des inondations et la presse berlinoise crie vengeance contre la cible habituelle de la colère nazie, les Juifs.

PAINKILLER Le meilleur remède de famille EN USAGE PRES DE 100 ANS. SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

Traitez les glaiuels pour avoir de bonnes fleurs

M. Alan G. Dustan, de la Division de l'entomologie au Ministère fédéral de l'Agriculture, dit que les producteurs de glaiuels auront peut-être plus de difficulté que d'habitude, à cause de la guerre à protéger leurs fleurs favorites contre les attaques du thrips. Autrefois, quand les bulbes de glaiuels n'avaient pas été traités avec toutes les précautions voulues ou qu'une invasion de thrips venait d'un jardin voisin, les bons jardiniers avaient recours à des pulvérisations d'été, faites de tartare émétique ou de vert de paris et d'une substance sucrée.

printemps, après que les bulbes sont tout à fait mûrs et quand la plantation doit suivre immédiatement. Il consiste à tremper les bulbes pendant 10 minutes dans un bain à une température de 120 degrés F. On peut aussi faire un bain de bulbe sublimé corrosif à raison d'une once par six gallons d'eau. Si les bulbes sont épluchés, il suffit de les tremper pendant trois heures, et pendant vingt heures s'ils ne sont pas épluchés.

Puisqu'il est impossible ou à peu près d'employer des pulvérisations, il est donc plus nécessaire que jamais ce printemps de traiter parfaitement tous les bulbes.

Les Alliés font 267,000 prisonniers. Les armées de l'Axe ont subi des pertes de 324,000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers.

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE ENTRE EN VIGUEUR LE 27 MAI

A compter du 23 mai à minuit, un consommateur ne peut légalement acheter des viandes aux épiceries et personne ne peut vendre des viandes rationnées à un consommateur sans son remise de coupons valables de rationnement.

QUELLES SONT LES VIANDES RATIONNÉES? Le bœuf, le porc, le poulet, le mouton et l'agneau. QUELLES SONT LES VIANDES QUI NE SONT PAS RATIONNÉES? La volaille et le poisson ne sont pas rationnés. Les viandes "de charcuterie" telles que le saucisson, le jambon, le corned beef, le saucisson, le mortadelle, le salami, le bologna, le hot dog, le hamburger, le steak, le bifteck, le ragoût, le gigot, le porc, le mouton, l'agneau, le veau, le bœuf, le porc, le poulet, le mouton et l'agneau ne sont pas rationnés.

VALEUR DES COUPONS DE VIANDE

Table with columns: VIANDES FUMÉES, PORC - SALÉ, VIANDES CUITES, BOEUF - FRAIS ou SALE, AGNEAU ou MOUTON - FRAIS, PORC - FRAIS, etc.

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE ET LES CULTIVATEURS

Les cultivateurs conservent le droit d'abattre leurs bestiaux pour en consommer la viande mais à la fin de chaque mois ils devront remettre au Bureau local du rationnement un coupon par deux livres de viande consommée et provenant de leurs fermes. En aucun cas les cultivateurs ne sont tenus de remettre plus de la moitié des coupons valides chaque mois pour la viande provenant d'animaux abattus sur leurs fermes.

Première canadienne

"La nuit s'achève"

La nuit s'achève sur la vie théâtrale canadienne. Enfin, le mouvement est repris, restauré. Nous avons eu au Canada-français, l'une des saisons les plus fructueuses dans le domaine théâtral comme dans le domaine musical.

En effet, en plus de la multiplicité des concerts et des œuvres dramatiques l'on joua pour la première fois nombre de pièces musicales et théâtrales.

Après la première de madame Gouin "Péchés de femme", voici qu'un journaliste présente sa meilleure pièce, la dernière créée: "La Nuit s'achève".

On se souvient que l'an dernier M. Ernest Pallascio Morin avait fait jouer "L'Homme que j'ai aimé." Cette année, il nous revient avec du nouveau, une pièce très profonde dont nous nous souviendrons longtemps, et que nous annonçons dans un numéro précédent.

Morin a étudié un cas et l'a développé à merveille durant trois actes. Chacun des actes possédait ses climax et son climax central. Les premiers convergent vers le second et les seconds, un par acte, s'échelonnaient vers le "grand climat" de la pièce. Il y avait de l'ordre. Le texte est cependant assez étoffé pour qu'on ne voit pas le plan, le squelette.

Pallascio-Morin est décidément un écrivain de théâtre surtout. On attend beaucoup de lui. Il s'est surpassé et il peut encore se surpasser. Il est consentant de voir les nôtres si bien réussis dans le domaine artistique. La musique est cependant plus favorisée que le théâtre. Pour la musique, il suffit de trouver un chef d'orchestre qui jouera une oeuvre durant quinze minutes et il suffira de fournir les manuscrit aux musiciens tandis que pour le théâtre, il s'agit de trouver une troupe qui veuille bien consacrer toute une soirée ou même treize représentations comme l'a fait M. Antoni Godéau, de peindre des décors, de chercher des meubles de trouver des interprètes, d'habiller ces derniers et tout le tralala qui suit.



Ladirection du Théâtre Arcade doit être félicitée d'aider à produire les talents canadiens.

Voilà que nous faisons un pas dans le domaine théâtral. Un grand pas cette année.

On peut dire qu'avec "La nuit s'achève", le théâtre canadien d'expression française a vu le jour. T. S.

Intéressante causerie de M. l'abbé E. Turmel à Québec

Depuis le retour de l'Angleterre de M. l'abbé Emile Turmel, ancien aumônier du Régiment de la Chaudière, nous avons tenté, à plusieurs reprises de nous entretenir avec ce dernier pour obtenir un interview avec notre rédacteur en chef. Malheureusement, monsieur l'abbé Turmel était absent de la Beauce et nous n'avons pu satisfaire ce désir. Nous apprenons ce matin que M. l'abbé Turmel a prononcé une intéressante causerie dimanche après-midi au cours d'un concert donné sous les auspices du Service de Recrutement Régional dirigé par le Colonel J.J. Chouinard.

Le major-abbé Turmel nous revenait récemment d'outre-mer, après avoir passé une période de deux ans en Angleterre comme directeur spirituel des troupes. De ce régiment dont le lieutenant-colonel J.J. Chouinard était alors officier commandant. Avant son départ pour l'Europe, le major Turmel était déjà avec le régiment de la Chaudière, depuis le début de sa période d'entraînement, à Sussex, Nouveau-Brunswick. C'est donc dire qu'après avoir passé trois ans avec ses hommes, dans la plus étroite intimité, il était en mesure de nous communiquer ses impressions de nos soldats en service avec cette belle unité, et ses premières paroles furent un salut plein d'affection de la part de ses hommes, à leurs épouses, mères, parents et amis. "Oubliez, un moment, le costume que je porte", dit-il, "et ne songez qu'au prêtre qui a été chargé de représenter l'Eglise catholique auprès de vos chers enfants".

Comme aumônier catholique, et particulièrement avec un régiment entièrement de langue française et pratiquant tous la même religion, le major Turmel a trouvé sa tâche facile en Angleterre. Plusieurs aumôniers d'autres régiments enviaient son sort. Son titre de gloire, en comparaison avec celui qu'on donnait aux aumôniers des autres régiments, celui de "Padre" était de s'entendre appeler "monsieur le curé" par ses propres hommes.

De même que pour un commandant, ses soldats sont ses enfants, pour un aumônier militaire, le régiment est sa paroisse, et quand la pensée d'une aumônier s'unit à celle de ses hommes au moment de l'élevation, l'élément moral du régiment tout entier atteint un niveau spirituel dont la répercussion doit se faire ressentir à travers la distance qui sépare, jusqu'au foyer d'où cette piété a pris naissance.

Parlant des autres aumôniers en service en Angleterre, le major Turmel n'a eu que des paroles élogieuses à leur égard. "Tous sont des prêtres dévoués, héroïques même, qui méritent votre entière confiance et font l'orgueil de la Patrie et de l'Eglise", dit-il. "J'étais le seul aumônier canadien-français de ma division et je garde de mes compagnons de travail le plus fidèle souvenir. Chez eux, j'ai toujours été chez moi".

Parmi l'assistance, nous remarquons, outre le colonel Chouinard, madame Mathieu, mère du commandant actuel du régiment de la Chaudière, en Angleterre, ainsi que sa fille, mademoiselle Louise Mathieu, le major Raymond Gauvin, père du capitaine Michel Gauvin, également en Angleterre avec le régiment de la Chaudière, et le major H.T. Turmel, frère du major-aumônier Emile Turmel.

Beauceville

(suite de la page 1)

Marie-Aurore Claudette, Parrain: Albert Poulin, marraine: Aurore Veilleux.

Le 23 mai a été baptisée Louise-Marie-Odette Geneviève-Renée fille de Omer Dancoise et de Marthe Vaillancourt.

Parrain: François-Xavier Vaillancourt, marraine: Mlle N. Dancoise.

Le 23 mai a été baptisé Yolande-Nicole, fille de Réal Roy et de Irène Fortin.

Parrain: Jos Roy, marraine: Antoinette Fortin.

Le 22 mai a été baptisé Joseph-Donald-Antoine-Bruno fils de Dolphé Boulet et de Eveline Cloutier. Parrain: Camille Boulet, marraine: Aimé Boulet.

Mariage Le 22 mai a été béni le mariage de Louis-Philippe Fortin fils de Napoléon Fortin et de Laure Bolduc de St-Victor, et de Rose-Hélène Toulouse fille mineure de Joseph Toulouse et de Marie-Ange Mathieu.

Confirmation Son Eminence le Cardinal Villeneuve a confirmé plus de 400 enfants mercredi le 19 courant.

Va et vient M. Joseph Doyon de St-Romuald ancien officier de circulation à Beauceville était de passage à Beauceville la semaine dernière à l'occasion de la mort de son oncle M. Joseph Doyon.

M. Pierre Rodrigue commerçant de bois à Ste-Lucie la semaine dernière dans l'intérêt de son commerce.

M. Maurice Bolduc de Québec en visite pour la fin de semaine chez sa grand-mère Madame Thomas Bolduc.

Mme Paul Dugal à Québec en voyage d'affaires.

M. et Mme Réal Bernard (Barbier) à Fortierville à l'occasion du mariage de Mlle Laurianne Bernard et de M. Jean-Paul Bolduc de Beauceville.

M. Henri-Paul Giguère en excursion de pêche à Ste-Germaine la semaine dernière.

Mlle Irène, Jeanne D'Arc et Thérèse Giguère sont allées à Ste-Marie dimanche, chez M. et Mme Adrien Vachon.

Mlle Annette Vachon, de Québec, a passé le dimanche à St-Joseph, chez ses parents M. et Mme Florian Vachon.

M. Lionel Nadeau et Raymond Nadeau, de St-Jovite, étaient de passage dans leur famille dimanche dernier.

Mlle Lucienne et Cécile Cloutier, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Laval Giguère, ces jours-ci.

M. Jacques Lachance, de la R.C.A.F., a passé quelques jours à St-Joseph chez ses parents M. et Mme J.J.O. Lachance. Il est reparti pour Halifax, et de là, pour se rendre en Angleterre.

M. et Mme Achille Fortin, de Lévis, étaient à St-Joseph lundi, en visite chez M. et Mme Omer Fortin.

Mlle Simone Giguère, de Québec, a rendu visite à ses parents M. et Mme Jean-Thomas Giguère, récemment.

MORT de Mme Cléophas Audet: C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de madame Cléophas Audet, née Marie-Aurora Audet, décédée dimanche, le 22 mai à l'âge de 41 ans.

Elle laisse pour la pieuse, ses enfants, M.M. Jules, d'Arvida, Julien de Chicoutimi et Roaïris Audet; Mlles Marie-Paule et Rita Audet, de St-Joseph.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, le 26 mai en l'église paroissiale de St-Joseph de Beauce.

A la famille cruellement éprouvée "Le Guide" offre ses plus sincères condoléances.

Sucre pour la mise en conserve

Les ménagères canadiennes recevront, le 1er juin, leurs coupons de sucre pour la mise en conserve, directement de leur bureaux locaux de rationnement. En effet, la distribution des coupons pour les 100,000,000 livres de sucre disponible pour la préparation des confitures et des conserves, cette année, est effectuée par les 582 bureaux locaux de rationnement à travers tout le pays.

NOTES SOCIALES

M. Jos. D. Bégin député de Dorchester et Mme Bégin visitaient M. et Mme Emile Perron à Scott dimanche.

Mme Lorenzo Jacques de St-Joseph, chez M. Georges Hébert dimanche dernier.

LISEZ NOTRE JOURNAL

UNE HABILE OUVRIÈRE

Mlle Noella Brunet que l'on voit ici au levier de commande d'une grue mécanique, manipule aussi facilement qu'une paire de gants, les gros canons de marine fabriqués par National Railways Munitions Limited, une filiale du Canadien National.



A l'aide de l'appareil puissant qu'elle dirige, elle peut charger, dans un temps record, autant de canons qu'un wagon de chemin de fer peut en contenir.

Cette habile petite canadienne-française a des émules car trois autres de ses compatriotes, Mlles Blanche

Dauphinais, Florence Guérin et Jeanne Sirois, actionnent aussi des grues mécaniques dans le même atelier qui compte sept opératrices de ce genre de machine.



Ste-Marie, Bce

M. Oscar Goulet de Montréal, visitait M. et Mme Octave Goulet sous deux retenus à l'Hôpital de Ste-Marie, pour cause de maladie. Nous formulons à l'égard de M. et Mme Goulet, des vœux de prompt rétablissement.

Mlle Françoise Bilodeau étudiante de Québec était de passage à Ste-Marie, dimanche, l'invitée de M. et Mme Irène Giguère.

M. et Mme Charles Dionne de Québec visitaient M. et Mme J.E. Dionne, M. et Mme Jos. Gagnon, ainsi que leurs amis, en fin de semaine.

M. L.P. Gagnon de Lévis de passage dans notre localité récemment.

Mlle Mabel Gallagher égatement en visite chez ses parents en fin de semaine.

Mlle Colette Grégoire se rendait dans la vieille capitale récemment où elle visitait ses parents et amis.

M. et Mme J.A. Gagnon de Ste-Marie, ainsi que leur famille se rendaient à Rivière-Bleue dimanche dernier.

M. Marcel Grégoire de passage à Scott en voyage d'affaire, lundi soir.

M. Hector Savoie également de passage à Ste-Marie en fin de semaine.

M. Robert Crête de Valcartier, également en visite chez ses parents.

M. Albert Grenier, militaire de Valcartier visitait ses parents et amis.

M. et Mme J.A. Tardif et leur famille ainsi que M. l'abbé Alzire Tardif du Collège de Lévis étaient de passage à Ste-Marie et aux Ste-Anges, dimanche.

M. Jean-M. Carrette et sa fillette Denyse étaient de passage à Québec vendredi.

Mme Dr J.A. St-Jacques était de passage à Québec récemment.

M. Laurent et Daniel Châteaufort de Québec ont passé la fin de semaine à Ste-Marie, chez M. et Mme Ernest Carrette.

M. et Mme Amédée Dionne de Ste-Georges sont venus assister aux funérailles du Dr Hermann Lebon de Québec, lundi.

M. et Mme Odilon Rogerge de Québec, sont également venus à Ste-Marie, à cette occasion.

Mgr J.E. Feuiltaut, M. le Dr Alexandre Melady et M. Ernest Carrette sont descendus à Québec lundi pour assister aux funérailles du Dr Hermann Lebon.

M. et Mme A. Mabeux se rendait au Claytown M. la semaine dernière visiter M. et Mme Narcisse Drouin.

Mlle Lorraine Drouin de l'Ecole Normale de Beauceville chez ses parents M. et Mme G. Drouin.

Mme Elzear Lacroix de Ste-Marie, passe la semaine chez M. et Mme J.B. Lacroix.

M. et Mme Dr N. Laroche de Québec chez leurs parents M. et Mme A. Laroche et autres amis.

M. et Mme Noël Drouin et leur fillette Monique de Limoilou chez leurs parents dimanche.

"THEATRE ST-GEORGES"

Mardi, mercredi: LE VERTIGE D'UN SOIR Gaby Morlay, Georges Rigaud, Charles Vanel

Vendredi, Samedi: POWDERTOWN Victor McLaglen, Edmond O'Brien, Dorothy Lovett

Judi, Dimanche: MANILA CALLING Lloyd Nolan, Carole Landis

Dimanche: deux représentations: 2.30 p.m. et 8.30 p.m.

Raisons pour lesquelles le Canada a besoin de moutons

L'armée canadienne et la population civile exigent tous les ans quelque 125 millions de livres de laine pour se vêtir, et 45 1/2 millions de livres de viande d'agneau et de mouton pour se nourrir, dit M. James A. Telfer, sous-chef, chargé de la production de la laine et des moutons au Ministère fédéral de l'Agriculture.

En 1942, le Canada a produit près de 18 millions de livres de laine tondue et 5 millions de livres de laine tirée, soit à peu près 18 millions ou 14 pour cent des besoins totaux.

Se rendant compte de la nécessité d'une réserve de laine, les éleveurs canadiens, aidés par les ministères de l'Agriculture fédéral et provinciaux, ont ajouté plusieurs milliers de brebis et d'agnelles à leurs troupeaux et mis en réserve un grand nombre de moutons pour les utiliser dans les troupeaux nouvellement établis.

On estime que la population ovine a déjà augmenté de 30 pour cent et on s'attend à une forte augmentation dans la production annuelle de laine au Canada, ainsi que dans celle de viande de mouton et d'agneau. En 1942, les ventes d'agneaux au Canada se sont montées à plus de 800,000 têtes, et les représentants des ministères fédéral et provinciaux d'agriculture ont fixé l'objectif des ventes de 1943 à un peu plus de 900,000 têtes, soit 100,000 de plus que l'an dernier.

Les refuges nécessaires dans la production d'agneaux et de laine n'exigent pas de gros frais de construction, et la terre que l'on emploie comme pâturage est une terre de qualité inférieure, meilleure pour les moutons que pour les autres animaux de la ferme. La main-d'œuvre n'est pas un gros problème dans cet élevage. En dehors de la tonte, le soin et la conduite du troupeau peuvent être confiés aux enfants, aux femmes et aux vieillards. Il faut cependant que le troupeau soit bien soigné; l'état de santé est très important, les moutons et les agneaux faibles, malsains ne produisent jamais beaucoup, pas plus de laine que de viande. Le traitement, s'il est nécessaire, est bon marché, efficace et facile à administrer. La nutrition joue un rôle important dans l'élevage. Les moutons à demi-morts de faim sont une cause de perte plutôt que de profit. Le bon berger fournit des pâturages nourrissants et abondants en été; du foin de légumineuses, de l'avoine, du blé et du son en hiver, et une provision abondante et régulière de substances minérales de sel et d'eau. Il faut s'arranger de façon à ce que les agneaux croissent sans arrêt, qu'ils soient en bon état de chair au poids exigé par le marché. C'est une mauvaise spéculation que de vendre des agneaux maigres non à point.

En ce qui concerne la production de la laine, la toison exige aussi des soins spéciaux pendant son développement.

HORRIBLE MASSACRE DES CHINOIS

Le Japon se venge du raid de Tokyo en exterminant des populations entières.

San Francisco. — Par vengeance, les Japonais ont massacré tous les hommes, femmes et enfants des régions côtières de la Chine où s'étaient réfugiés l'an dernier des aviateurs américains à la suite du bombardement de Tokyo.

Cette tuerie rapportée aux autorités américaines par le généralissime Chiang Kai-shek et annoncée par le secrétaire de la Trésorerie américaine, M. Henry Morgenthau, est une répétition sur une plus grande échelle des horreurs de Lidice.

C'est avec une profonde indignation que je dois vous faire part d'une autre nouvelle révoltante, a dit M. Morgenthau. Je viens de recevoir du généralissime Chiang Kai-shek un câblegramme dont voici la teneur:

"Après avoir été pris au dépourvu par la chute de bombes américaines sur Tokyo, des troupes japonaises s'attaquèrent aux régions côtières chinoises, où atterrirent plusieurs des aviateurs américains. Elles massacrèrent tous les hommes, femmes et enfants de ces régions en répétant sur une plus grande échelle les horreurs de Lidice. La lâche exécution d'aviateurs américains prisonniers de guerre prouve bien que nous avons à combattre un adversaire qui n'observe aucune loi et n'a aucune décence.

Lidice, dont il est fait mention dans le câblegramme du généralissime Chiang, est cette ville tchécoslovaque où les Allemands ont, en juin dernier, par représailles pour l'assassinat de Reinhardt Heydrich, mis à mort tous les représentants de la population mâle, rafles les femmes pour les jeter dans des camps de concentration, envoyé les enfants dans "des maisons d'éducation appropriées" et rasé la ville.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Il vous apporte chaque semaine les nouvelles de votre ville, de votre district et d'ailleurs.

Il faut la protéger contre les teignes ou graterons, la balle et les autres matières étrangères, car une toison propre rapporte plusieurs sous par livre de plus qu'une toison négligée.

QUI VEUT UN GARÇON?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

La Crèche, 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Comme première démarche, demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.



A ST-JOSEPH

M. et Mme Fernand Morin, Mme Louis Morin, Mlles Claire et Denise Morin, Mlle Claire Taschereau, étaient de passage à Québec récemment.

M. M. Rosaire Beaudoin, avocat, M. André Taschereau, N.P., Elias Vachon et Gérard Poulin, sont de retour d'un récent voyage à St-Hyacinthe, à l'occasion du Congrès des Chevaliers de Colomb.

M. Ladislav Cliche était de passage à Québec la semaine dernière.

M. Paul Carrette est retourné à Québec après avoir passé quelque temps dans sa famille.

M. Louis Philippe Giguère a passé quelques jours à Québec en visite chez des parents et amis.

Mme Léonce Drouin est allée à Québec ces jours derniers.

Mme J.E. Doyon était en voyage à Québec la semaine dernière.

M. Louis Félix Mathieu nous a quittés récemment pour aller demeurer à Québec.

M. Yvon Poulin, de Québec, en visite chez M. et Mme Alphonse Lessard dimanche dernier.

M. Arthur Poulin, de Montréal, est actuellement à St-Joseph en visite chez des parents et amis.

M. et Mme Louis-Philippe Létourneau, de Québec, ont rendu visite à Mme Omer Létourneau, récemment.

Mme Gédéon Roy, et ses enfants, ainsi que Mme Joseph Roy, d'East-Broughton, étaient en visite chez M. et Mme Alphonse Giguère, dimanche dernier.

M. Henri Vachon, de Montréal, a rendu visite à ses parents M. et Mme Philéas Vachon, récemment.

Mme Philippe Giguère, M. et Mme Jules-Aimé Rheaume, leurs enfants, Réjeanne et Yvette; M. et Mme Noël Giguère, leur fille Ginette; ainsi que M. et Mme Georges-Auguste Faucher, de Ste-Marie; Mlle Rolande Giguère, de Québec, et Laval Giguère, dimanche dernier.

M. Eddy Champagne, de Québec, était de passage dans sa famille récemment.

M. Robert Roy, de Québec, était de passage ici dimanche, chez sa mère, Mme Robert Roy.

M. et Mme Alphonse Giguère, de Québec, étaient de passage dans sa famille récemment.

M. et Mme Alphonse Giguère, de Québec, étaient de passage dans sa famille récemment.

M. et Mme Alphonse Giguère, de Québec, étaient de passage dans sa famille récemment.

Les employés du Quebec Central ont souscrit \$75,750., soit \$178.73 par employé, au 4e Emprunt de la Victoire

174.5 p.c. de l'objectif et 41.5 p.c. en plus du Troisième Emprunt de la Victoire

Jusqu'au jeudi, 20 mai inclusivement, 435 officiers, employés et pensionnaires de la Compagnie de chemin de fer Québec Central ont souscrit \$77,750 d'obligations du Quatrième Emprunt de la Victoire, soit 174.5% de l'objectif fixé par les directeurs de l'Emprunt de la Victoire, représentant une moyenne souscrite de \$178.73 par employé souscripteur. Ceci surpasse de 41.5% les résultats atteints par la Compagnie au Troisième Emprunt de la Victoire.

Le Comité, sous la présidence de M. F.-H. Hibbard, Surintendant et Ingénieur-en-Chef, se composait de Messieurs C.-K. Bartlett, Maître des trains, M.-A. Wodkman, Commis en chef, G.-S. Sampson, Assistant Commis en Chef, Jos. Gagnon, Maître-voyer, tous de Sherbrooke, et de M.M. A. Pomerleau, Maître-voyer, de Vallée Jct, Albert Lamonde, Investigateur et R. Théberge, Agent, ces deux derniers de Thetford-Mines, P.Q.

Les membres du comité et les employés méritent des félicitations sincères pour le splendide résultat obtenu.

En plus des souscriptions des employés la Compagnie a elle-même souscrit \$50,000, portant le grand total au crédit de la Compagnie et de ses employés, pour cet Emprunt, à \$127,750.

Suivent les résultats des souscriptions des employés aux quatre emprunts de la Victoire, à ce jour:

Table with 4 columns: Emprunt, Montants souscrits, Nombre des employés par employé souscripteurs, Moyenne par employé souscripteur

1er Emprunt \$37,950 329 \$115.00
2ème Emprunt 40,700 327 124.46
3ème Emprunt 54,950 412 133.37
4ème Emprunt 77,750 435 178.73